Grille d'évaluation de la labellisation Alsace Excellence

Version 1 - 04/06/2015

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE :

	Nom de l'entreprise :	
	Numéro d'affaire :	
Taille de l'entreprise :	Jusqu'à 20 salariés	
	Plus de 20 salariés	
Type d'entreprise :	Entreprise de production	
	Entreprise de services	

EXAMEN DES PREREQUIS :

	Documents à vérifier	*Document disponible*	*Vu par l'auditeur*	*Conformité*	*Commentaire*
Autorisations administratives à jour	Entreprise : extrait du registre Kbis ou inscription à la Chambre de commerce ou des métiers				
	Immatriculation INSEE (SIRET et NAF)				
Respect de la réglementation	Documents prouvant que l'entreprise est à jour vis-à-vis de ses obligations fiscales (impôts, taxes)				
	Engagement à respecter la législation en vigueur				
Autorisations d'assurance	Attestation d'assurance responsabilité civile				
	Attestation d'assurance professionnelle				

MODE D'EMPLOI GRILLE D'EVALUATION :

Le référentiel Alsace Excellence comprend 3 volets thématiques : critères économiques, sociaux/sociétaux, environnementaux. Chacun de ces thèmes est composé de plusieurs critères et peuvent être de deux types :
- des **critères "progressifs"** : échelle de niveau avec attribution de 1 à 5 points selon le niveau rempli
- des **critères "cumulatifs"** : points qui s'additionnent et se cumulent, sans échelle de niveau.

Pour obtenir le label, l'entreprise devra obtenir à **minima LA MOYENNE** dans chacun des 3 volets.

Lecture et remplissage de la grille :

Les colonnes grisées du tableau sont à compléter par l'entreprise :

- *« normes » :* Pour les entreprises disposant déjà d'une certification, normes de type ISO ou autre démarche qualité validée par un audit externe, indiquez dans cette case la norme qui vous permet de remplir le critère (des exemples d'équivalences sont déjà renseignés)
- *« exemples d'éléments de preuve » :* A l'appui des exemples disponibles (liste non exhaustive), renseigner dans cette case les éléments de preuve dont dispose l'entreprise pour justifier du critère
- *« niveau retenu »* : Reporter dans cette case, le niveau atteint (selon le barème « niveau » donné à côté du critère). Le calcul du nombre de points total se calculera automatiquement.

Système d'équivalences pour les entreprises déjà titulaires de normes ou certifications :

Des équivalences peuvent permettre à l'entreprise de valider certains critères d'office et ne feront pas l'objet d'un examen lors de l'audit. Ces équivalences sont précisés dans la grille (« normes »).
Liste des normes reconnues (peut être amenée à évoluer en fonction des constatations des auditeurs) : ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 5001.

Pour les entreprises multi-sites :

Le label portant sur l'excellence de l'entreprise, le niveau doit être atteint pour l'ensemble des sites pérennes que l'entreprise possède en Alsace (sauf sites saisonniers). Il n'est de ce fait pas possible d'exclure l'un des sites de la labellisation. La grille d'évaluation est à compléter pour chacun des sites.
Le **seuil minimal de points est à remplir pour chacun des sites bénéficiaires** en vue de l'obtention du label. Si la réponse à certains critères est commune, elle peut être centralisée pour plusieurs sites.
L'audit, quant à lui, sera effectué **au siège (ou site principal) + 1 site sélectionné par l'auditeur.**

Prise en compte de la taille ou typologie d'entreprise pour certains critères :

Le système de notation de la grille prend en considération la taille de l'entreprise (jusqu'à 20 salariés/entreprises de plus de 20 salariés), des points supplémentaires étant octroyés aux petites structures pour des critères plus complexes à obtenir. Ces points complémentaires ne sont pas pris en considération dans le seuil minimal de points à atteindre. La typologie des entreprises (de production / de services) est également prise en compte, certains critères devenant inapplicables pour les entreprises de services.

Voici un récapitulatif du potentiel de points atteignables pour chacun des piliers, en fonction de la taille et du type d'entreprise :

		Caractéristiques Économiques	Caractéristiques sociales/sociétales	Caractéristiques environnementales	Total	Total si fonctions de siège social en Alsace
Entreprise de production	Plus de 20 salariés	47	32	32	111	114
Entreprise de production	Jusqu'à 20 salariés	49	41	35	125	128
Entreprise de services	Plus de 20 salariés	47	32	30	109	112
Entreprise de services	Jusqu'à 20 salariés	49	41	32	122	125

CRITERES LABELLISATION ALSACE EXCELLENCE :

N°	CARACTERISTIQUES	DETAIL DES CARACTERISTIQUES	EXEMPLES D'ELEMENTS DE PREUVE	NIVEAU	NORME (équivalences)	ELEMENTS DE PREUVE DE L'ENTREPRISE	NIVEAU RETENU
	L'entreprise a des fonctions de siège social en Alsace			3			
	I. CRITERES ECONOMIQUES						**0**
1.1	L'entreprise créé de la valeur ajoutée en Alsace	La Valeur Ajoutée* de l'entreprise est stable sur les 3 derniers exercices (+ ou - 5%). *À défaut de la VA le critère s'applique au Chiffre d'Affaires (CA) ou au volume de production.	Compte de résultat	1			
		La Valeur Ajoutée* de l'entreprise augmente au-delà de 5% sur les 3 derniers exercices. *À défaut de la VA le critère s'applique au Chiffre d'Affaires (CA) ou au volume de production.	Compte de résultat	2			
2.1	L'entreprise est performante et solide financièrement	La Capacité d'Auto-Financement (CAF)* est positive. *Pour les groupes : Résultat d'Exploitation.	Compte de résultat	1			
		La Capacité d'Auto-Financement (CAF)* est positive et stable (+ ou - 5%) par rapport à l'exercice précédent. *Pour les groupes : Résultat d'Exploitation.	Compte de résultat	2			
		La Capacité d'Auto-Financement (CAF)* est positive et en hausse (+ de 5%) par rapport à l'exercice précédent. *Pour les groupes : Résultat d'Exploitation.	Compte de résultat	3			
3.1	L'entreprise investit en Alsace	L'entreprise a investi (Bâtiment, matériel, immatériel) jusqu'à 3% du CA moyen des 3 derniers exercices.	Compte de résultat, factures	1			
		L'entreprise a investi (Bâtiment, matériel, immatériel) entre 3% et 5% du CA moyen des 3 derniers exercices.	Compte de résultats, factures	2			
		L'entreprise a investi (Bâtiment, matériel, immatériel) plus de 5% du CA moyen des 3 derniers exercices.	Compte de résultats, factures	3			
4.1	L'entreprise a identifié les risques liés à son activité et a mis en place des actions pour les limiter	L'entreprise a mis en place un système de suivi de l'évolution réglementaire qui touche l'activité de l'entreprise.	Abonnement, procédure, alertes informatiques, veille sous-traitée, …	1			
		L'entreprise a identifié les risques liés à son activité et a mis en place des actions pour les limiter.	Analyse des risques, Plan d'actions, …	2			
5.1	L'entreprise a mis en place une organisation pérenne favorable à la réalisation efficiente de son activité	Il existe une projection formalisée de l'entreprise : CA, volume de vente, investissements, … à 3 ans.	Document de présentation	1	ISO 9001 / ISO 14001/ OHSAS 18001		
		Il existe une projection formalisée de l'entreprise : CA, volume de vente, investissements, … à 3 ans, diffusée auprès des collaborateurs.	Document de présentation, mail, courrier, affiche, …	2	ISO 9001 / ISO 14001/ OHSAS 18001		
		L'entreprise a formalisé des objectifs, des plans d'actions et des indicateurs.	Document de présentation des objectifs, des plans d'actions associés, tableaux de suivi des indicateurs, …	3	ISO 9001 / ISO 14001/ OHSAS 18001		
		L'entreprise a formalisé des objectifs, des plans d'actions et des indicateurs de suivi qui sont diffusés auprès des collaborateurs.	Document de présentation, mail, courrier, affiche, …	4	ISO 9001 / ISO 14001/ OHSAS 18001		
6.1	L'entreprise a un dispositif de recueil des réclamations des clients	Le dispositif de recueil des réclamations existe mais il n'est pas formalisé.	Mails, courriers de réclamation, …	1	ISO 9001		
		Le dispositif de recueil des réclamations des clients est formalisé mais n'est pas suivi.	Procédure, instruction, …	2	ISO 9001		
		Le dispositif de recueil des réclamations prévoit que toutes les réclamations des clients fassent l'objet d'un enregistrement et d'une réponse.	Procédure, instruction, … + courriers, mails réponses	3	ISO 9001		
		Le dispositif de recueil des réclamations prévoit que toutes les réclamations fassent l'objet d'un enregistrement et d'une réponse. L'ensemble des réclamations fait l'objet d'une analyse et devient source de progrès pour l'entreprise.	Procédure, instruction, courriers de réponse, tableau de suivi des réclamations, synthèse des réclamations, plan d'actions	4	ISO 9001		
7.1	L'entreprise a mis en place un dispositif d'évaluation de la satisfaction et d'écoute des clients	L'entreprise a mis en place un dispositif d'évaluation de la satisfaction et d'écoute des clients (questionnaire ou autre moyen).	Enquête client, comptes-rendus de réunion, suivi du taux de fidélisation, mise à disposition d'outils de recueil d'information : n° de téléphone, adresse mail, site web, …	1	ISO 9001		
		L'entreprise a mis en place un dispositif d'évaluation de la satisfaction et d'écoute des clients (questionnaire ou autre moyen). Cette évaluation est réalisée de manière régulière. L'entreprise analyse, à fréquence régulière, les retours de ces évaluations et met en place, le cas échéant, des actions d'amélioration.	Analyse, plan d'actions, …	2	ISO 9001		
		L'entreprise a mis en place un dispositif d'évaluation de la satisfaction et d'écoute des clients (questionnaire ou autre moyens). Cette évaluation est réalisée de manière régulière. L'entreprise analyse, à fréquence régulière, les retours de ces évaluations, met en place, le cas échéant, des actions d'amélioration et les communique à ses clients.	Courrier, rapport d'activité, newsletter, …	3	ISO 9001		
		L'entreprise a mis en place une structure de dialogue organisée avec ses clients	Réunions, conférences, conventions, colloques, salons, webinar, …	4			
8.1	L'entreprise innove	Les suggestions des collaborateurs sont encouragées (groupes informels, comités consultatifs, …)	Comités, séminaires, adresse mail, intranet, ateliers, …	2			
8.2		L'entreprise a mis en place un système de veille.	Abonnements, alertes web, salons, clubs, magazines, ...	2			
8.3		L'entreprise a mis en place un système de gestion de projets.	Procédures, lettres de mission, organisation dédiée (fiche de postes, organigramme, …)	2			
8.4		L'entreprise investit dans des projets de recherche (sur les 3 dernières années) ou a mis en place des partenariats de recherche.	Conventions, accords de partenariat, factures, …	4			
8.5		L'entreprise a déposé au minimum 1 brevet ou équivalent sur les 3 derniers exercices.	Avis de publication au BOPI (Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle), Brevet Enveloppe Soleau	2 (4 pour les petites entreprises)			

N°	CARACTERISTIQUES	DETAIL DES CARACTERISTIQUES	EXEMPLES D'ELEMENTS DE PREUVE	NIVEAU	NORME (équivalences)	ELEMENTS DE PREUVE DE L'ENTREPRISE	NIVEAU RETENU
9.1	L'entreprise fait appel à des fournisseurs/prestataires de la Région	L'entreprise a identifié les fournisseurs/prestataires de la Région nécessaires à son activité.	Liste des fournisseurs/prestataires	1			
		L'entreprise consulte systématiquement les fournisseurs/prestataires de la Région nécessaires à son activité.	Appels d'offres, consultations, …	2			
		L'entreprise s'approvisionne auprès de plusieurs fournisseurs/prestataires de la Région nécessaires à son activité.	Contrats, accords, factures, …	3			
		L'entreprise s'approvisionne auprès de plusieurs fournisseurs/prestataires de la "Guilde" (entreprises labellisées « Alsace Excellence ») nécessaires à son activité.	Contrats, accords, factures, …	4			
10.1	L'entreprise a mis en place un dispositif de suivi de la qualité des produits ou services livrés par les fournisseurs ou les prestataires	L'entreprise a formalisé ses exigences pour les produits/prestations nécessaires à son activité.	Cahier des charges, fiches techniques, instructions, …	1	ISO 9001		
		L'entreprise sélectionne ses fournisseurs et ses prestataires en fonction de ses exigences.	Analyse des offres, grille de cotation, ...	2	ISO 9001		
		L'entreprise vérifie la conformité des produits/prestations à ses exigences.	Enregistrement de contrôles à réception, bilan de fin de mission, procès-verbal de réception, …	3	ISO 9001		
		L'entreprise a mis en place une structure de dialogue organisée avec ses fournisseurs et ses prestataires.	Réunions, conférences, conventions, colloques, salons, webinar, …	4	ISO 9001		
11.1	L'entreprise a mis en place un dispositif dédié au développement de marchés.	L'entreprise a établi un diagnostic pour évaluer sa capacité à se développer au niveau national ou international.	Diagnostic	1			
		L'entreprise a mené une étude de marché sur le périmètre de développement envisagé.	Étude de marché	2			
		L'entreprise commercialise ses produits au niveau national.	Liste clients, factures émises, bons de livraison, …	3			
		L'entreprise exporte une partie de sa production.	Liste clients, factures émises, bons de livraison, …	4			
		L'entreprise dispose de salariés dédiés à l'export.	Contrats de travail, fiche de poste, organigramme, …	5			

II. CRITERES SOCIAUX/SOCIETAUX

0

N°	CARACTERISTIQUES	DETAIL DES CARACTERISTIQUES	EXEMPLES D'ELEMENTS DE PREUVE	NIVEAU	NORME (équivalences)	ELEMENTS DE PREUVE DE L'ENTREPRISE	NIVEAU RETENU
12.1	L'entreprise anticipe les besoins en ressources humaines	L'entreprise a identifié ses besoins en compétences, ses métiers clés.	Grille de polyvalence Grille de compétences par poste	1	ISO 9001		
		L'entreprise évalue les compétences de ses salariés.	Rapports d'entretien, Grilles d'évaluation, …	2	ISO 9001		
		L'entreprise établit des plans d'actions pour faire évoluer les compétences.	Plans d'actions : formation, investissements spécifiques, parrainage,…	3	ISO 9001		
		L'entreprise a mis en place un accord GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences).	Accord ou convention GPEC	4			
13.1	L'entreprise accueille des stagiaires/apprentis/alternants	L'entreprise fait occasionnellement appel à des stagiaires/apprentis/alternants (au minimum 1 sur les 2 dernières années).	Convention de stage, contrat	1			
		L'entreprise fait régulièrement appel à des stagiaires (tous les ans) ou apprentis/alternants : au minimum 1 tous les 3 ans.	Convention de stage, contrat	2			
		L'entreprise embauche en CDD ou en CDI des stagiaires/apprentis/alternants (au minimum 1 sur les 2 dernières années).	Convention de stage, contrat, contrat d'embauche	3			
13.2		L'entreprise propose un parcours d'intégration à ses stagiaires (durée du stage : minimum 3 mois)/apprentis/alternants.	Convention de stage, contrat, Planning d'intégration	1 (2 pour les petites entreprises)			
14.1	L'entreprise recrute	L'entreprise a conservé un effectif stable par rapport au dernier exercice	Bilan social	1			
		L'entreprise a recruté au moins une personne supplémentaire au cours du dernier exercice.	Contrat d'embauche	2 (4 pour les petites entreprises)			
		L'entreprise a recruté au moins une personne supplémentaire en CDI au cours du dernier exercice.	Contrat d'embauche	3 (6 pour les petites entreprises)			
		L'entreprise a recruté plusieurs personnes supplémentaires et majoritairement en CDI au cours des 3 derniers exercices.	Contrat d'embauche	4 (8 pour les petites entreprises)			
14.2		L'entreprise a recruté au moins un jeune (moins de 25 ans) ou un senior (50 ans et plus) au cours des 3 derniers exercices.	Contrat d'embauche	1			
14.3		L'entreprise propose un parcours d'intégration à chaque nouveau collaborateur.	Contrat d'embauche Planning d'intégration	1 (2 pour les petites entreprises)			
15.1	L'entreprise accorde une place importante à la formation de ses collaborateurs	L'entreprise identifie les besoins en formation de ses collaborateurs.	Rapports d'entretien, questionnaires, …	1 (2 pour les petites entreprises)	ISO 9001		
		L'entreprise établit un plan de formation annuel.	Plan de formation	2 (4 pour les petites entreprises)			
		L'entreprise veille à ce que 100% des salariés soient formés sur une période de 3 ans : formation délivrée par un organisme agréé ou interne (contenu identifié).	Suivi de la réalisation des formations	3 (6 pour les petites entreprises)			
15.2		L'entreprise investit au-delà du minimum légal dans la formation de ses collaborateurs - (le minimum légal est pour 10 salariés et + : 1,6% de la masse salariale, pour moins de 10 salariés : 0,4% de la masse salariale)	Déclaration 24-83	2			
16.1	L'entreprise propose l'accès à des services, à ses collaborateurs	L'entreprise propose l'accès à des services (au-delà de la convention collective) à ses collaborateurs : tickets restaurants, produits, achats groupés, tarifs préférentiels, crèche, …	Factures, accords, notes, …	1			
17.1	L'entreprise a mis en place un dispositif d'amélioration et de veille de la santé, l'hygiène et de la sécurité de ses collaborateurs	L'entreprise dispose d'un Document Unique mis à jour au minimum annuellement et met en œuvre le plan d'actions.	Documents Uniques, plan d'actions	1			
		L'entreprise dispose d'un support de communication permettant d'informer ses collaborateurs et les intervenants extérieurs sur les risques liés à l'activité et sur les règles à respecter.	Plaquettes, vidéo, affiches, …	2			
		L'entreprise a mis en place une politique spécifique en matière de santé/hygiène/sécurité.	Document présentant la politique et les mesures entreprises	3	OHSAS 18001 MASE		
		L'entreprise a mis en place un système de management répondant aux exigences de la norme OHSAS 180001 ou une démarche équivalente.	Certificat - Politique - Périmètre	4	OHSAS 18001		
18.1	L'entreprise permet dans la mesure du possible un aménagement du temps de travail au bénéfice du collaborateur.	L'entreprise permet un aménagement du temps de travail pour faciliter l'organisation de la vie de ses collaborateurs : horaires variables individualisés, temps partiel choisi, travail à domicile, congés sans solde, …	Règlement intérieur, notes de la direction, …	1			
19.1	L'entreprise favorise la création de liens et le partage des connaissances.	L'entreprise fait appel à des structures d'insertion par l'activité économique, de la Région.	Factures	2			
19.2		L'entreprise apporte un soutien financier/technique aux structures de formation régionales.	Conventions, accords de partenariat, factures, …	1			
19.3		L'entreprise est membre d'une ou plusieurs structures représentatives régionales.	Carte de membre, reçus, …	1			
19.4		L'entreprise sponsorise une ou plusieurs associations régionales.	Reçus	1			
19.5		L'entreprise sponsorise une ou plusieurs actions régionales (événements culturels, sportifs, sociaux, …)	Reçus	1			
19.6		L'entreprise réalise des opérations de mécénat régionales.	Reçus	1			

III. CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

0

N°	CARACTERISTIQUES	DETAIL DES CARACTERISTIQUES	EXEMPLES D'ELEMENTS DE PREUVE	NIVEAU	NORME (équivalences)	ELEMENTS DE PREUVE DE L'ENTREPRISE	NIVEAU RETENU
20.1	L'entreprise prévient et réduit les impacts de son activité sur l'environnement	L'entreprise a identifié les principaux impacts environnementaux liés à son activité.	État des lieux	1	ISO 14001		
		L'entreprise évalue les principaux impacts environnementaux liés à son activité.	Résultats des évaluations	2	ISO 14001		
		L'entreprise a mis en place des éléments de réduction des impacts environnementaux liés à son activité.	Plan d'actions, investissements/achats d'équipements	3	ISO 14001		
		L'entreprise a mis en place un système de management répondant aux exigences de la norme ISO 14001 : 2004 ou une démarche équivalente.	Certificat - Politique - Périmètre	4	ISO 14001		
21.1	L'entreprise a mis en place une démarche de tri et de recyclage des déchets	L'entreprise a identifié ses déchets banals, ses déchets dangereux et ses déchets neutres.	État des lieux	1	ISO 14001		
		L'entreprise évalue les quantités de ses déchets banals, ses déchets dangereux et ses déchets neutres.	Tableau de suivi des quantités par type de déchets	2	ISO 14001		
		L'entreprise a mis en place des éléments de réduction de ses déchets banals, ses déchets dangereux et ses déchets neutres.	Mise en place du tri sélectif, changement du procédé de fabrication, sensibilisation des collaborateurs	3	ISO 14001		
		L'entreprise a mis en place une démarche de valorisation d'un type de déchets.	Changement du procédé de fabrication, contrat avec un organisme de recyclage, …	4	ISO 14001		
22.1	L'entreprise a une démarche de suivi et de réduction de la consommation d'énergie	L'entreprise a établi un état des lieux énergétique. Elle a identifié les principaux usages énergétiques (process, utilités (éclairage, chauffage, climatisation…).	Etat des lieux	1 (Niveau obligatoire)	ISO 50001		
		L'entreprise assure un suivi des consommations qui peut comporter des mesures, qui peuvent être le cas échéant des données issues des factures.	Tableau de suivi des consommations	2	ISO 50001		
		L'entreprise a identifié des potentiels de gains énergétiques et a établi un plan d'actions.	Plan d'action formalisé.	3	ISO 50001		
		L'entreprise a mis en place un système de management répondant aux exigences de la norme ISO 50001 : 2011 ou une démarche relative à l'amélioration continue de sa performance énergétique.	Certificat - Politique - Périmètre	4	ISO 50001		
23.1	L'entreprise a une démarche de suivi et de réduction de la consommation d'eau	L'entreprise a établi un état des lieux. Elle a identifié les principaux usages en eau (process, utilités (douches, toilettes, arrosage, …))	Etat des lieux	1 (Niveau obligatoire)	ISO 14001		
		L'entreprise assure un suivi des consommations qui peut comporter des mesures, qui peuvent être le cas échéant des données issues des factures.	Tableau de suivi des consommations	2	ISO 14001		
		L'entreprise a identifié des potentiels de gains en eau et a établi un plan d'actions.	Plan d'action formalisé	3	ISO 14001		
		L'entreprise a mis en place un système de management répondant aux exigences de la norme ISO 14001 : 2004 ou une démarche équivalente.	Certificat - Politique - Périmètre	4	ISO 14001		
24.1	L'entreprise a une démarche de suivi et de réduction de la consommation de carburant	L'entreprise a mis en place des actions pour limiter les déplacements professionnels des collaborateurs.	Infrastructures : conférences téléphoniques, visio-conférence, webinar, planification des déplacements, …	1			
24.2		L'entreprise a mis en place des actions pour optimiser les transports amont et aval des marchandises.	Suivi d'indicateurs : nombre de livraisons, poids moyen livré, nombre de fournisseurs, …	1 (Non Applicable pour les entreprises de services)			
24.3		L'entreprise rembourse tout ou partie (au-delà des obligations légales) des abonnements de transport en commun de ses collaborateurs ou a formé des collaborateurs à l'éco-conduite (sur les 3 dernières années).	Feuilles de paie, factures Attestations de formation	1			
24.4		L'entreprise a investi dans des véhicules moins polluants ou hybrides ou électriques (sur les 3 dernières années) ou dans l'auto-partage.	Factures, parc automobile, …	1 (Non Applicable pour les entreprises qui ne possèdent pas de véhicules en propre)			
25.1	L'entreprise prévient et réduit les impacts de son activité sur les changements climatiques	L'entreprise a établi son Bilan Carbone©.	Bilan Carbone©	1			
26.1	L'entreprise avec l'aide de ses collaborateurs prévient et réduit les impacts de son activité sur l'environnement	L'entreprise a sensibilisé ses collaborateurs aux éco-gestes (sur les 3 dernières années).	Affiches, animations, réunions, attestations de formation, …	1			
26.2		L'entreprise favorise l'utilisation des transports en commun, des transports doux et/ou le co-voiturage.	Incitation financière bulletin de paie (au-delà des obligations légales), mise à disposition de vélos, intranet/panneaux permettant l'organisation du co-voiturage, ...	1			
27.1	L'entreprise intègre des critères environnementaux (critères d'efficacité énergétique, d'économie d'eau, d'éco-conception, …)/sociaux dans les cahiers des charges des produits/matériels/services achetés	L'entreprise a identifié les critères environnementaux/sociaux susceptibles d'être intégrés dans les cahiers des charges des produits/matériels/services.	Listing, comptes-rendus de réunions, fiches techniques, ….	1			
27.2		L'entreprise a intégré des critères environnementaux/sociaux dans certains cahiers des charges des produits/matériels/services.	Cahiers des charge, fiches techniques,instructions, …	2			
27.3		L'entreprise a intégré des critères environnementaux/sociaux dans tous ses cahiers des charges des produits/matériels/services.	Cahiers des charge, fiches techniques,instructions, …	3			
27.4		L'entreprise dialogue avec ses fournisseurs et ses prestataires en vue de l'amélioration des critères environnementaux/sociaux des produits/matériels/services.	Accords de partenariat, cahiers des charges	4			
28.1	L'entreprise a une démarche d'économie circulaire	L'entreprise investit dans des projets d'éco-conception (réduction des rejets et des consommations sur tout le cycle de vie du produit ou du service).	Lettre de mission, contrats, factures, …	1 (2 pour les petites entreprises)			
28.2		L'entreprise s'approvisionne en ressources durables (ressources qui limitent les rebuts et l'impact sur l'environnement)	Cahiers de charges, fiches techniques, factures, …	1 (2 pour les petites entreprises)			
28.3		L'entreprise échange des flux de matières ou d'énergie avec des acteurs économiques/industriels de la Région.	Accords, conventions, factures, …	1 (2 pour les petites entreprises) (Non Applicable pour les entreprises de services)			

N°	CARACTERISTIQUES	DETAIL DES CARACTERISTIQUES	EXEMPLES D'ELEMENTS DE PREUVE	NIVEAU	NORME (équivalences)	ELEMENTS DE PREUVE DE L'ENTREPRISE	NIVEAU RETENU
29.1	L'entreprise s'engage en faveur de la biodiversité	L'entreprise a mis en place des actions destinées à favoriser ou à préserver la biodiversité (sur les 3 dernières années)	Plantations d'essences locales, actions sur les prestations liées aux espaces verts, financement d'actions locales (préservation/réhabilitation de sites, d'espèces, ...)	1			
29.2		L'entreprise a mené des actions de sensibilisation de ses collaborateurs à la biodiversité (sur les 3 dernières années)	Affiches, animations, réunions de présentation, attestations de formation	1			

TOTAL SCORE OBTENU :

Critères économiques :	(sur 47 points possibles, 49 pour les entreprises jusqu'à 20 salariés). Moyenne à atteindre : 23,5 points	
Critères sociaux/sociétaux :	(sur 32 points possibles, 41 pour les entreprises jusqu'à 20 salariés). Moyenne à atteindre : 16 points	
Critères environnementaux :	(sur 32 points possibles, 35 pour les entreprises jusqu'à 20 salariés). Moyenne à atteindre : 16 points	